

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
21 Octobre 2009
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	10	Christiane CHEVALIER
2	Loïc BARBIER	11	Christian LONCHAMPT
3	Jean-Claude GUEZENEC	12	Frédérique PERBOST
4	Françoise COUTAND	13	Pascal BOUDON
5	Nicole BARBOT	14	Claude BERNARD
6	Jean-Luc LECOMTE	15	Michel RABIER
7	Dominique TIERCELIN	16	Joël CORBIN
8	Jean-Luc JOUANIGOT	17	Béatrice GALLET
9	Roland GAUTIER		

Etaient absents :

1. Eric HAMEAU ayant donné pouvoir à Dominique TIERCELIN

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a pas fait l'objet d'observations, il est par conséquent accepté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Commune - Délibération modificative N°1,
- 2) Service ASSAINISSEMENT- Délibération modificative N°1,
- 3) Ecole élémentaire - Psychologue scolaire,
- 4) Servitude d'avancement-Avenue du Général de Gaulle, désaffectation et déclassement de voirie,
- 5) Demandes de subventions construction terrain de tennis couvert,
- 6) Demande de subvention démolition ancienne station service,
- 7) Dénomination de voirie communale,
- 8) Demande de subvention Amicale des sapeurs pompiers,
- 9) Sens de circulation Ruelle Mare aux tourelles,
- 10) Animation durant les vacances d'avril par la compagnie du Petit Loir,
- 11) Rétrocession gratuite terrain appartenant à l'Habitat Eurélien,
- 12) Tarifs divers,
- 13) Déclarations d'intention d'aliéner,
- 14) Questions diverses.

**BUDGET COMMUNAL
DELIBERATION MODIFICATIVE N°1**

Suite au départ de locataires dans les logements de l'avenue du Général de Gaulle, des cautions ont dû être remboursées aux locataires au chapitre 16 compte 165 *Dépôts et cautionnements*.

Au budget primitif 2009, aucune inscription budgétaire n'ayant été faite à l'article 165 ces remboursements ont généré un dépassement de crédit au chapitre 16.

Afin de procéder à cette régularisation l'assemblée délibérante, sur proposition de Monsieur le Maire, **ADOpte** la délibération modificative suivante:

DEPENSES	Chapitre 16	+ 2000
DEPENSES	Chapitre 20	- 2000

**BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT
DELIBERATION MODIFICATIVE N°1**

Suite à de nombreuses rectifications de factures d'eau, les factures d'assainissement correspondantes ont été annulées ce qui a généré un dépassement de crédit au chapitre 67 à l'article 673 - *Titres annulés sur exercice antérieur*

Afin de procéder à cette régularisation l'assemblée délibérante, sur proposition de Monsieur le Maire, **ADOpte** la délibération modificative suivante:

DEPENSES	Chapitre 67	+ 1 000
DEPENSES	Chapitre 011	- 1 000

**ECOLE ELEMENTAIRE
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**

Suite à la nomination de Madame GOUPIL, psychologue scolaire, à l'école élémentaire de Brezolles, un logiciel de test doit être acquis en collaboration avec la mairie de Dreux (1/3 Brezolles 2/3 Dreux). La commune de Dreux doit donner son accord sur la répartition de cette dépense.

De plus, la somme de 6.30 euros par élève sera attribuée à Madame GOUPIL pour le fonctionnement de son service.

**SERVITUDE D'AVANCEMENT
Avenue du Général de Gaulle
Désaffectation et déclassement de voirie**

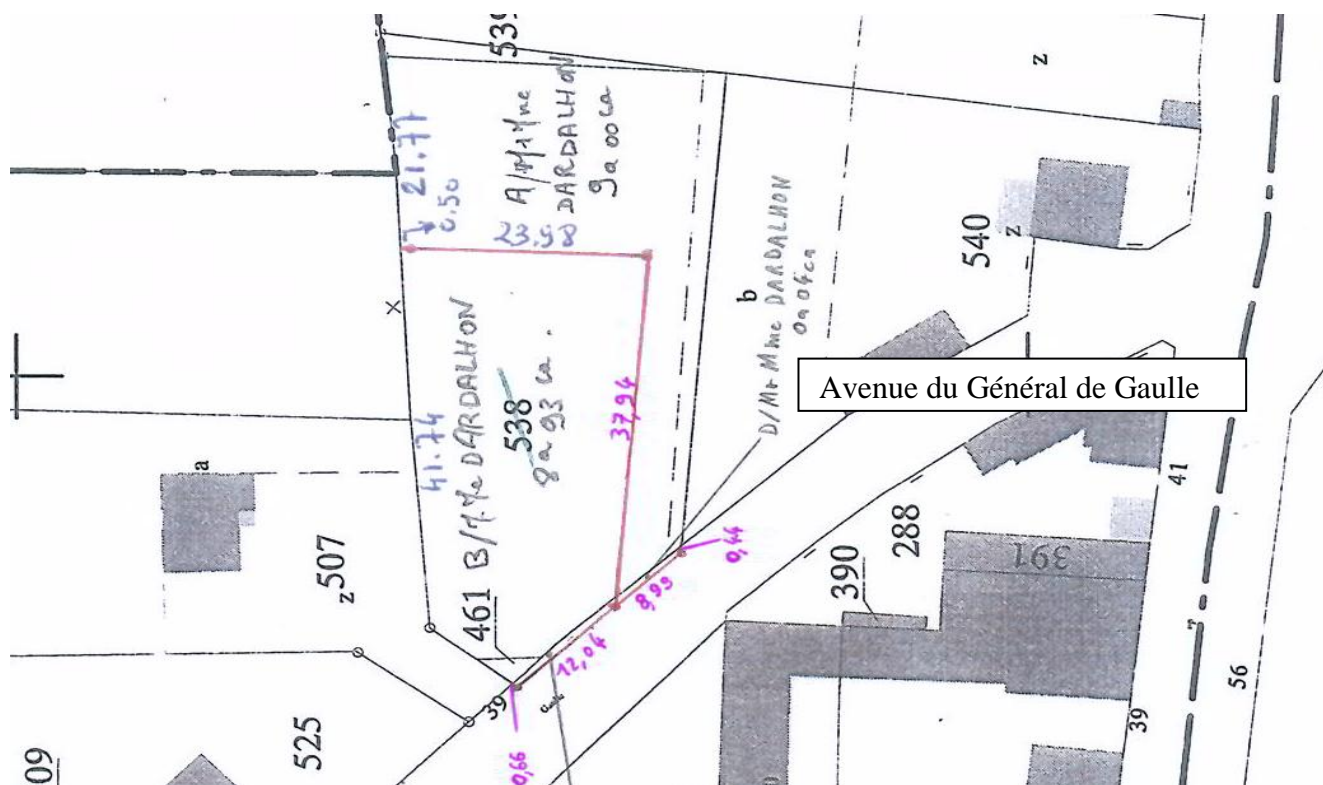
Suite à la division d'un terrain situé Avenue du Général de Gaulle, il s'est avéré, après consultation des plans d'alignements approuvés par le conseil municipal en 1967, et après arpentage effectué par le cabinet Axis Conseil, que la commune doit rétrocéder une petite partie du domaine public aux propriétaires de ce terrain.

Une surface de 9 ca pour l'un des terrains et 4 ca pour l'autre soit 130 m² au total.

Considérant la désaffectation de ces parcelles conformément au plan d'alignement, le conseil municipal après en avoir délibéré **DECIDE** de déclasser ces parcelles afin d'en réaliser la cession.

Ce déclassement ne portant pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par cette voie, aucune enquête publique n'est prescrite.

L'assemblée délibérante **AUTORISE** le Maire à **SIGNER** l'acte administratif de cession.



CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE TENNIS COUVERT DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les subventions pour la construction du terrain de tennis couvert doivent être sollicitées auprès de différents partenaires, aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** de solliciter les subventions suivantes :

- FDAIC 30 000 euros maximum
- Région 67 269 euros maximum
- Etat DGE 20% du projet HT soit 66 000 euros
- Réserve parlementaire sollicitée 15 000 euros
- Section de tennis 44 000 euros

Estimation des travaux HT: 330 000 euros

Total des subventions prévisibles : 222 269 euros

Auto financement prévu : 107 731 euros.

DEMOLITION ANCIENNE STATION SERVICE ET DE LAVAGE DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 15 octobre 2008, le conseil municipal a décidé d'acquérir le garage/station service et de lavage sis 19 rue de Paris.

Il faut désormais procéder à la démolition et au désamiantage du bâtiment.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux et de solliciter les subventions susceptibles d'être accordées.
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Fond départemental d'aides aux communes (F.D.A.I.C.)
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	39 700 € HT	soit	47 481.20 € TTC
Subvention F.D.A.I.C. 50% (Plafond de la dépense 40 000 €)	19 850.00 €		
Autofinancement	19 850.00 €		

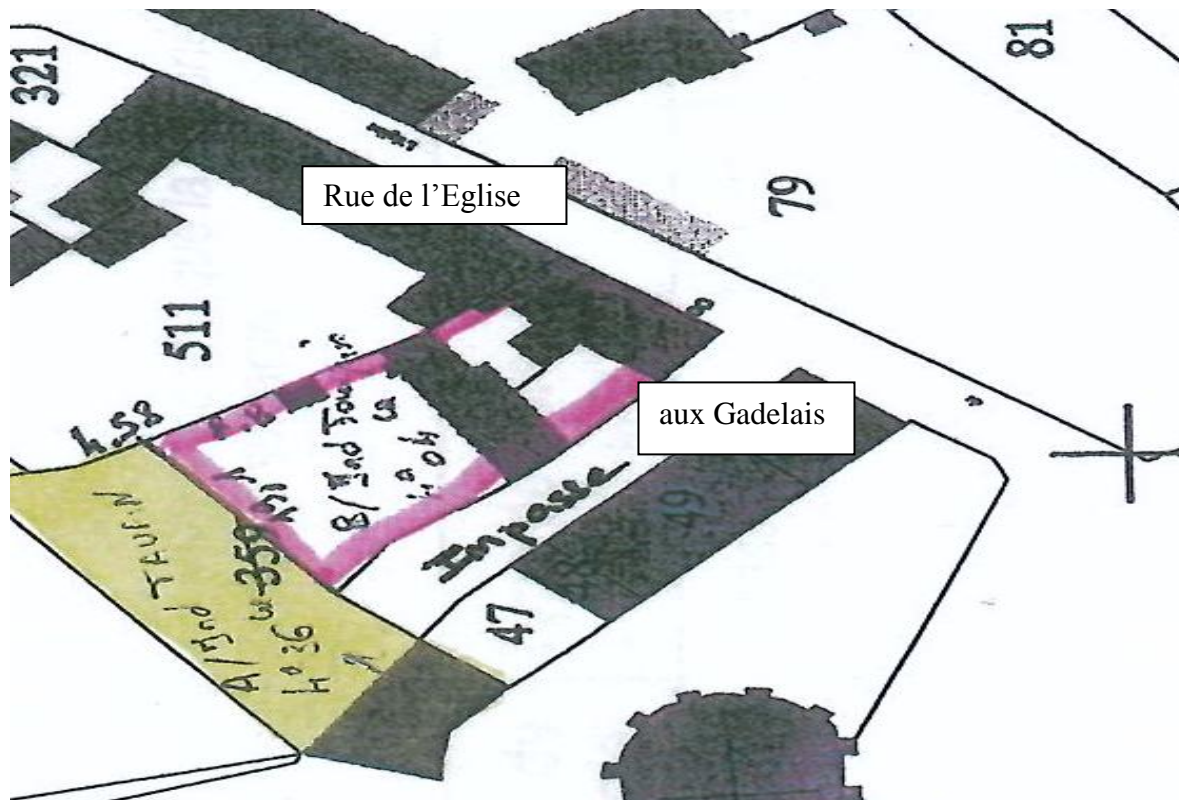
DENOMINATION NOUVELLE VOIE COMMUNALE
Impasse aux Gadelais

Considérant qu'il est nécessaire de baptiser une impasse située dans le quartier de l'église,
Considérant la proposition de Monsieur JOUANIGOT en référence aux faits historiques suivants :

Depuis la création de Brezolles vers l'an mille, le quartier du bourg-viel était cerné par un rempart avec fossé, incluant le château qui était situé vers l'emplacement de l'actuel monument aux morts, l'église primitive, le prieuré et des habitations. Il y avait deux portes (disparues) à ce petit village fortifié. La porte de Rochefort au sud située à l'étranglement de l'entrée de la rue du Bourg-Viel et la porte principale, la porte aux Gadelais. Elle se trouvait dans le prolongement de l'entrée du château, à l'emplacement de l'entrée de l'impasse que l'on doit nommer. Elle était composée de deux tours ou poternes, un pont pour enjamber le fossé, et donnait sur une place dite aux Gadelais. Elle permettait de rejoindre la voie romaine.

Le nom est une déformation de porte agazalaes, nom que l'on retrouve notamment dans le cartulaire des Saints Pères de Chartres dont sont issus les moines de Brezolles.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante **DECIDE** de baptiser l'impasse « Impasse aux Gadelais ».



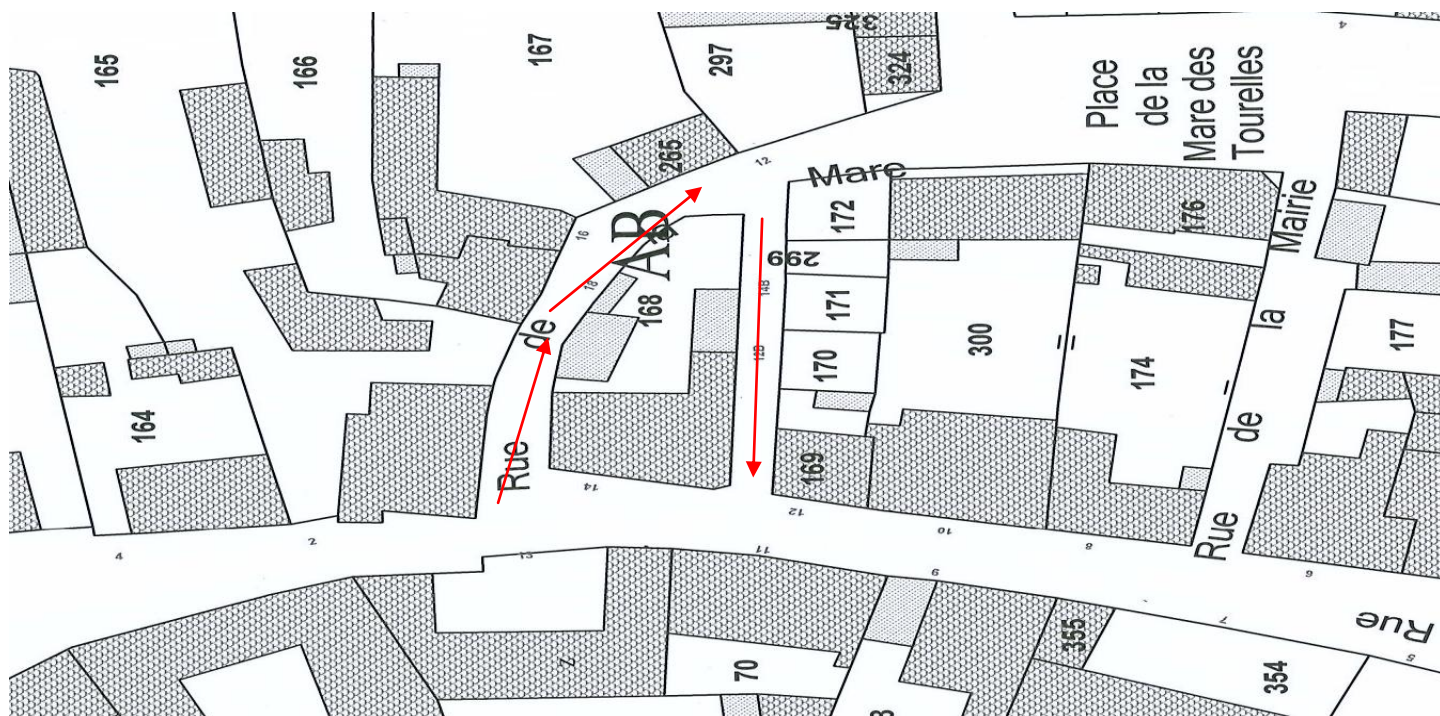
DEMANDE DE SUBVENTION
Amicale des sapeurs pompiers de Brezolles

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le bilan financier annuel de l'amicale des Sapeurs Pompiers de BREZOLLES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** d'attribuer une subvention de 300 euros pour l'année 2009 à l'amicale des sapeurs pompiers de Brezolles (article 65738) afin de leur permettre de continuer leur action.

SENS DE CIRCULATION Ruelle mare aux tourelles

Afin d'améliorer la sécurité dans la rue de Tillières, l'assemblée délibérante décide de mettre en place un sens de circulation entre la rue et la ruelle de la mare aux tourelles.



LA COMPAGNIE DU PETIT LOIR Animation pendant les vacances de Pâques

La compagnie du petit loir propose une animation adultes/enfants pour les prochaines vacances d'avril.

Les bénévoles de cette association animeront un atelier de fabrication de masques du mardi 06 avril au vendredi 16 avril de 10H à 12H et de 14H à 17 H sauf le jeudi après midi puisque le grenier à sel est occupé par le club de l'amitié. L'inscription sera de 5 euros.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** de leur mettre gratuitement à disposition le grenier à sel.

RETROCESSION GRATUITE Terrain ILM la Merville

A la demande des riverains de l'immeuble collectif de la Merville, des entreprises ont été sollicitées pour clore le terrain afin d'éviter l'intrusion de véhicules.

Cependant, Habitat Eurélien étant propriétaire du terrain, la commune ne pouvait pas installer une clôture sur ce terrain à ses frais.

Suite à la visite de Monsieur JOLIET, directeur de l'Habitat Eurélien, il est envisageable que l'établissement public puisse rétrocéder gratuitement ce terrain à la commune.

Dés lors, nous pourrions procéder aux aménagements envisagés.

L'assemblée délibérante **AUTORISE** Monsieur le Maire :

- À poursuivre les négociations avec l'Habitat Eurélien
- À signer les actes nécessaires à cette rétrocession gratuite.

TARIFS DIVERS

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** l'instauration de deux nouveaux tarifs pour les photocopies couleur à compter du 1^{er} novembre 2009 :

- **FORMAT A4** **2 euros**
- **FORMAT A3** **4 euros**

Ces sommes seront encaissées dans le cadre de la régie de recettes instituée le 22 octobre 1988.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la propriété suivante :

- AC 174- 46 rue de Paris - Superficie 618 m²

QUESTIONS DIVERSES

Joël CORBIN

Déplore la présence de trous dans le trottoir rue de Paris et alerte sur le danger de chutes.

Claude BERNARD

Sollicite un local pour la création d'un musée de la marionnette en collaboration avec Monsieur WAGNER.

Signale des stationnements gênants aux abords de la bibliothèque et souhaite l'acquisition d'une poubelle pour l'entrée de l'école maternelle, de plus, il faudrait installer un nouveau container à proximité de l'aire de camping car.

Roland GAUTIER

Malgré la mise en place de sacs pour les déjections canines les rues sont encore jonchées d'excréments.

Jean-Luc JOUANIGOT

Informe l'assemblée qu'une exposition sera présentée au Grenier à sel sur le thème des voies romaines lors des journées du patrimoine.

Achat par la commune de la tête de diable en pierre datant du 12^{ème}, elle sera exposée en mairie.

Michel RABIER

S'inquiète du manque de visibilité au carrefour situé près des établissements Valley ; il préconise l'achat de miroirs.

Béatrice GALLET

Regrette la présence régulière de voitures « ventouses » qui gênent le stationnement aux abords des commerces.

Nicole BARBOT

Relate le spectacle réalisé en collaboration avec la bibliothèque autour du pain grâce notamment à la fourniture gratuite de différents pains par la boulangerie « la bonne miche ». Souhaite le retour du don du sang à Brezolles.

Informe que le repas des anciens aura lieu le dimanche 15 novembre.

La séance est levée à 22h15.